

Blois, le 29 août 2023

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER LANCE UNE DÉMARCHÉ DE PARTICIPATION CITOYENNE POUR L'ÉLABORATION DE SON SCHEMA DES SOLIDARITÉS

Afin de mettre en cohérence l'ensemble des projets et démarches engagées autour des solidarités humaines et territoriales en Loir-et-Cher, le département engage une démarche de participation citoyenne dans le cadre des travaux d'élaboration de son futur [schéma des solidarités pour 2024-2028](#). Ce schéma, dont les premiers travaux de préparation ont débuté en mars 2023, a pour objectif de rendre plus lisible, à travers un document unique, l'ensemble des actions conduites par le conseil départemental dans le domaine des solidarités : il exposera en détail les actions et les priorités du département en matière d'action sociale, d'enfance et de famille, d'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, d'insertion et d'emploi, d'habitat et de logement sans oublier les questions de santé. Tous les Loir-et-Chériens sont invités à participer à son élaboration.

En sa qualité de chef de file de l'action sociale, le département consacre en 2023, près de 60 % de son budget global – soit 256 millions d'euros – à cette question essentielle. Les défis auxquels sont confrontés les acteurs des solidarités pour l'avenir et les enjeux qu'imposent l'évolution rapide des besoins sociaux nécessitent d'être en capacité permanente de s'adapter de manière agile et réactive. Le **schéma des solidarités 2024-2028** rassemblera l'ensemble des politiques publiques et tous les acteurs autour des besoins réels des Loirs-et-Chériens les plus fragiles sur leur parcours de vie et de santé. Son élaboration se résume par trois ambitions : rendre acteur, prévenir et s'adapter.

« Consacré aux actions concrètes que nous engageons au quotidien, ce document est le juste reflet de notre engagement envers les Loir-et-Chériens pour qu'ils puissent bien vivre, être en bonne santé et profiter de la vie le plus longtemps possible. » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental.

Ainsi, ce schéma sera construit sur la base d'une démarche collaborative de partage de réflexions et de propositions en faveur des solidarités humaines et territoriales en Loir-et-Cher.

« Tous acteurs dans la construction du futur schéma des solidarités »

Élus, professionnels du conseil départemental, partenaires, acteurs du territoire, personnes accompagnées, et citoyens se mobiliseront ainsi, lors de l'élaboration de ce schéma ambitieux, pour qu'il réponde de la manière la plus large et la plus adaptée aux besoins des Loirs-et-Chériens conformément aux engagements de l'assemblée départementale définies dans [le Loir et cher en action](#).



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



« Les politiques publiques sont mises en œuvre dans l'intérêt du citoyen, pour son épanouissement et son bien-être. Faire participer, impliquer, offrir une place, donner la parole... c'est rendre acteur et donner du sens. C'est mettre à profit les ressources, expertises d'usages et envies des citoyens. Partager, rencontrer, dialoguer, agir avec, créer ensemble... c'est engager une démarche de qualité de nos actions et de nos services, c'est l'opportunité d'améliorer, fabriquer des réponses adaptées aux besoins et réalités du quotidien de nos citoyens. » explique Philippe Gouet.

Ainsi, à compter du **30 août prochain**, les élus, les professionnels des services du département, les partenaires institutionnels et associatifs, les personnes concernées et leurs aidants, les citoyens seront sollicités pour proposer les réponses – notamment aux plus fragiles – les plus adaptées dans un contexte en constante évolution.

La participation citoyenne est ainsi intégrée à chacune des étapes d'élaboration du schéma. Du diagnostic concerté au plan d'action co-construit, cette démarche amène le département à être à l'écoute et attentif aux besoins et difficultés, à « aller vers » au plus près des personnes au cœur de leur bassin de vie et à s'adapter avec et aux côtés de l'ensemble des acteurs des solidarités.

Du 30 août au 15 septembre, le département ira à la rencontre des usagers et des citoyens, sur leurs lieux de vie au cœur des territoires pour réaliser des interviews de terrain. Les agents du département seront présents dans les communes, notamment à proximité des [maisons départementales de la cohésion sociale](#) et/ou à proximité des [espaces France Services](#)

- à Vendôme/Morée la matinée du 30 août ;
- à Blois l'après-midi du 30 août et la matinée du 13 septembre ;
- à Bracieux la matinée du 31 août ;
- à Selles-sur-Cher la matinée du 31 août ;
- à Beauce-la-Romaine la matinée du 1er septembre ;
- à Montoire-sur-le-Loir la matinée du 6 septembre ;
- à Veuzain-sur-Loire l'après-midi du 7 septembre ;
- à Lamotte-Beuvron/Neung-sur-Beuvron la matinée du 8 septembre ;
- à Mondoubleau/Drouée la matinée du 11 septembre ;
- à Romorantin-Lanthenay la matinée du 12 septembre ;
- à Salbris la matinée du 14 septembre ;
- à Mer l'après-midi du 14 septembre ;
- à Montrichard la matinée du 15 septembre.

Du 4 au 22 septembre, trois consultations seront lancées via l'outil [Mon avis citoyen](#) pour recueillir les besoins, les attentes et les expériences de nos services : l'une auprès des Loirs-et-Chériens, une autre auprès des partenaires institutionnels, une dernière auprès des professionnels du département.



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Cette démarche a pour objectif d'être à l'écoute pour améliorer la qualité des services et des actions auprès des plus fragiles ainsi que d'enrichir l'état des lieux des vulnérabilités sociales et territoriales et de l'offre du département réalisé depuis le mois de mars.

Les premiers travaux feront l'objet d'une communication **en octobre** suivie de **journées de concertation** entre professionnels et partenaires dont les conclusions serviront à définir les objectifs opérationnels du schéma lors d'**assises des solidarités** programmées **en janvier 2024**.

S'ensuivra une phase de **co-construction, de février à mars**, entre professionnels et partenaires, qui aura pour but de définir les actions concrètes à mener dont les usagers et habitants jugeront de la pertinence lors d'**universités sociales** organisées entre **mars et avril**.

Sur la base de ces avis, des **groupes de travail** constitués de professionnels et partenaires se réuniront **en mai** pour décliner sous forme de procédures le schéma soumis à la **validation** des instances départementales **en juin**.

Présenté une première fois en commission permanente en juillet, le schéma unique des solidarités fera l'objet d'un vote à l'assemblée départementale en octobre 2024.

Cette démarche est pour le département un gage d'efficacité indispensable à la réussite de ce futur schéma auquel l'ensemble des Loirs-et-Chériens sont appelés à participer.

Pour en savoir plus :

[Ensemble construisons le futur schéma des solidarités en Loir-et-Cher](#)

[Le CD41 s'engage vers un schéma unique des solidarités 2024 - 2028](#)

suivez-nous sur :
departement41



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher
flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60